

Procédure d'enregistrement en masse de votre flotte de véhicules



Les bénéfices d'enregistrer sa flotte de véhicules

La fonctionnalité d'import en masse de votre flotte de véhicules vous permettra de régler plus simplement et sereinement le montant du péage pour l'ensemble des véhicules de votre flotte qui auront circulé sur l'Autoroute Paris-Normandie (A13-A14).

Vous pourrez en effet ajouter jusqu'à 1000 véhicules dans votre espace client sanef.com en quelques clics seulement et enregistrer le ou les moyen(s) de paiement associé(s).

Vous pourrez également, si vous le souhaitez :

- **Activer le paiement automatique par carte bancaire** : le montant des trajets correspondant à chacun des véhicules de votre flotte sera alors débité automatiquement après chaque passage ;
- **Activer le service de notification de péage à payer** : vous recevrez ainsi des rappels par email pour les péages en attente de règlement ;
- **Accéder au détail de vos trajets** (lieu, heure et montant de chaque péage) en vous déclarant «conducteur principal ou propriétaire des véhicules».

Comment procéder ?

Etape 1 : créez votre compte sur sanef.com



Mon voyage

Sanef 107.7

Assistance

Le Groupe Sanef

Connexion

Etape 2 : depuis la messagerie de votre compte client, téléchargez le fichier d'ajout de flotte de véhicules



P. DUPONT



Bienvenue

Autoroute Paris - Normandie
(A13 - A14)

En savoir plus

Mes messages (0)

Mis à jour le 26/11/2024 à 10h48 Actualiser

+ NOUVELLE DEMANDE

Demande n°4000152624
créée le 02/10/2024

Terminé >

Madame, Monsieur, Nous accusons réception de la réclamation que vous avez formulée suite à la récepti...

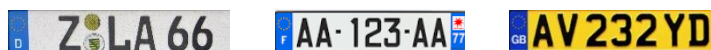
Puis sélectionner "Le paiement du flux libre → A13/A14 Paris Normandie → assistance à la création d'un compte / gestion d'un espace client → Ajouter une flotte de véhicules → télécharger "

Etape 3 : complétez le fichier csv

Le contenu du fichier, pour être correctement intégré, doit respecter scrupuleusement les éléments suivants :

- 1000 véhicules maximum par fichier.
- La fonctionnalité ne peut être utilisée que pour les véhicules non encore enregistrés dans votre espace client ; le fichier ne permet pas de faire de modification sur les véhicules déjà enregistrés.
- Première colonne - ajout : faire figurer en début de chaque ligne la lettre « A ».
- Seconde colonne - pays : code du pays d'immatriculation du véhicule, sur 2 caractères (norme ISO).
Exemples : France = FR ; Royaume Unis = GB
La liste des codes pays est consultable [ICI](#).
- Troisième colonne - immatriculation: numéro d'immatriculation du véhicule, sans tiret, sans caractère spécial, sans espace.
Exception pour les véhicules immatriculés en Allemagne : le code régional qui figure au début de l'immatriculation doit être séparé par un espace
- Quatrième colonne – label : nom que vous souhaitez donner à ce véhicule afin de l'identifier plus facilement.

Exemple : vous souhaitez enregistrer les trois véhicules suivants, immatriculés respectivement en Allemagne, en France et au Royaume Uni :



Ajout	Pays	Immatriculation	Label
A	DE	Z-LA66	Claudia
A	FR	AA123AA	Jacques
A	GB	AV232YD	John

Etape 4 : déposez le fichier ainsi complété

Le format du fichier doit rester inchangé (.csv).

Pour le charger, cliquez sur

 [Joindre un fichier](#)

Etape 5 : choisissez vos options

Les options choisies s'appliqueront à l'ensemble des véhicules présent dans le fichier :

- Être prévenu(e) des péages en attente de règlement ;
- Attester être le conducteur principal ou propriétaire du véhicule afin d'obtenir le détail de vos passages et activer le paiement automatique ;
- Activer le paiement automatique ; pour ce faire, vous devrez avoir au préalable enregistré vos moyens de paiement (cartes VISA ou Mastercard uniquement) dans la rubrique « moyens de paiement » de votre espace client.

A noter : Les options s'appliquent à l'ensemble des véhicules présents dans le fichier.csv. Si vous souhaitez, par exemple, utiliser des moyens de paiement différents pour plusieurs véhicules, il sera alors nécessaire de charger plusieurs fichiers différents, dans la limite de 1000 véhicules maximum par espace client.

Etape 6 : ajoutez un commentaire si vous le souhaitez et cliquez sur « envoyer »

Et ensuite ?

Vous recevrez immédiatement un accusé de réception de votre demande. Votre demande sera ensuite traitée par le centre de relation clients Sanef qui vous confirmera dans les meilleurs délais :

- Le chargement effectif de l'ensemble des véhicules et options associées dans votre espace client. Vous retrouverez alors l'ensemble des véhicules dans la rubrique « Mes Véhicules » ;
- Les éventuels éléments qui n'auront pas pu être enregistrés (véhicules et/ou option).

Besoin d'être accompagné(e) dans votre démarche ?

Nos conseillers sont à votre écoute au

09 708 08 709

Du lundi au samedi de 8h00 à 20h00